

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00070 Numéro SIREN : 892 733 395 Nom ou dénomination : 3ID NORD
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011595

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	9 159		9 159
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 633	111	6 523
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	43 097	7 165	35 932
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 050	17 974	11 076
Autres immobilisations corporelles	69 001	47 665	21 336
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 475		17 475
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	174 416	72 914	101 502
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	18 813		18 813
En-cours de production (biens et services)	43 929		43 929
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	591 598	27 538	564 060
Autres créances	111 059		111 059
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	29 496		29 496
Charges constatées d'avance (3)	1 353		1 353
TOTAL ACTIF CIRCULANT	796 248	27 538	768 710
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	970 664	100 452	870 212
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			781

Bilan passif

31/12/2021	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	250 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	51 173
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	301 421
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	214 560
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 230
Dettes fiscales et sociales	179 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 040
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	568 791
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	870 212
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	568 791
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	1 500 777		1 500 777
Chiffre d'affaires net	1 500 777		1 500 777
Production stockée			42 272
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			15
Total produits d'exploitation (I)			1 543 064
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			116 207
Variations de stock			-10 034
Autres achats et charges externes (a)			799 394
Impôts, taxes et versements assimilés			15 895
Salaires et traitements			361 339
Charges sociales			147 216
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 797
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			27 538
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			1 109
Total charges d'exploitation (II)			1 470 462
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			72 602
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			1 090
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			1 090
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 090
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			71 512

Compte de résultat (suite)

31/12/2021	
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	83
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	83
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	689
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	689
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-606
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	19 733
Total des produits (I+III+V+VII)	1 543 147
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 491 974
BENEFICE OU PERTE	51 173
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	24 216
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 090

3ID NORD

Société par actions simplifiée au capital de 250 248 euros

Siège social : ZA Les Plaines - rue de Mordecet

26320 Saint-Marcel-lès-Valence

892 733 395 R.C.S. Romans

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 2 AOUT 2022

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé à l'assemblée générale des associés d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

. Bénéfice comptable	51.172,94 €
----------------------------	-------------

. Au poste « Réserve légale ».....	2.558,65 €
------------------------------------	------------

. Le solde, soit.....	48.614,29 €
-----------------------	-------------

Pourrait être affecté au poste « Autres réserves ».

CERTIFIE CONFORME

3ID NORD

Société par actions simplifiée au capital de 250 248 euros

Siège social : ZA Les Plaines - rue de Mordecet

26320 Saint-Marcel-lès-Valence

892 733 395 R.C.S. Romans

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 2 AOUT 2022

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

- RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

L'assemblée générale des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

. Bénéfice comptable	51.172,94 €
----------------------------	-------------

. Au poste « Réserve légale ».....	2.558,65 €
------------------------------------	------------

. Le solde, soit.....	48.614,29 €
-----------------------	-------------

Est affecté au poste « Autres réserves ».

CERTIFIE CONFORME

3ID NORD

Société par Actions Simplifiée

ZA les Plaines - Rue de Mordecet

26320 ST MARCEL LES VALENCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

3ID NORD

Société par Actions Simplifiée

ZA les Plaines - Rue de Mordecet

26320 ST MARCEL LES VALENCE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société 3ID NORD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3ID NORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le Gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Thierry QUERON